

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES
SESSION 2011
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Éléments de corrigé n°ME 1.13

Ce corrigé est indicatif.

Il convient d'évaluer la pertinence et la cohérence des propositions faites par le candidat.

1. Caractériser l'organisation Norélec : type, taille, statut juridique, ressources, champ d'action ».

⇒ Type : Entreprise privée familiale de type industriel, à but lucratif

⇒ Taille : PME « 135 salariés »

⇒ Statut juridique : SARL

Ressources :

- Humaines : 135 salariés, dont une soixantaine de conseillers.
- Matérielles : Nouveau bâtiment de 7 000 m² dans le Pas de Calais.
10 magasins à travers la France.
- Immatériels : Brevets d'invention ;
- Financières : Capital : 200 000 € ;
Chiffres d'affaires : 25 Millions d'euros en 2010.

⇒ Champ d'action : Marché national et international ;

2. Après avoir défini la notion de métier, identifiez celui de Norélec.

Ensemble de savoir-faire et de compétences distinctives d'une organisation qui lui permettent de proposer des produits ou des services satisfaisant la demande.

Une organisation peut avoir un ou plusieurs métiers. Le métier de base est identifié en rapport avec l'activité principale et les compétences que l'organisation maîtrise le mieux.

Le métier de base de Norélec est la production d'appareils de chauffage.

3. À quel problème de management est confrontée l'organisation ?

Arrivée de concurrents sur la cible « haut de gamme » du secteur des radiateurs.

4. Quelles solutions ont été mises en œuvre face à ce problème ? Appréciez la pertinence de ces solutions ?

- Réorientation stratégique : diversification (conception de plaques de cuisson vitrocéramique et induction.)

Pertinence :

- La diversification horizontale permet de développer des activités qui ont des synergies avec l'activité de base.
- Cette forme de diversification n'oblige pas l'entreprise à changer de domaine technologique.
- Elle permet d'augmenter les parts de marché, aux niveaux national et international, quand l'entreprise élargit sa gamme de produits.

- Préserver l'avantage concurrentiel (lié à la technologie, à l'innovation) :

Investissement : nouveau bâtiment de 7 000 m² à Arras, investissement de 3,2 millions d'euros

Objectif : réunir sur un même site l'ensemble des compétences de l'entreprise et d'être encore plus réactif.

Recherche-développement : technologie thermo-faïence.

Pertinence :

- Cohérence avec le positionnement, maintenir la concurrence « à distance » d'un point de vue technologique afin de se différencier.
- Développement des services associés aux produits : diagnostic technique, installation et service après-vente de ses radiateurs
 - Se différencier de la concurrence ; « justifier » un différentiel de prix aux yeux du consommateur